

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A. Vachon, imprimeur, 17, rue Saint-Jacques

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nouveau trait de dévouement de Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, venant au secours de l'Évêché de Montréal.—Quête en faveur de l'Œuvre du patronage ; les pensionnaires du Petit Séminaire de Québec ont généreusement contribué à cette bonne œuvre.—Le Cercle catholique de Québec vient de recevoir des lettres de M. Chesnelong sénateur français, et du président de la Société St-Vincent de Paul de Paris.—Le Cercle catholique de Québec est à faire imprimer un volume contenant les remarquables discours qui ont été prononcés au premier congrès catholique qui a eu lieu à Québec en juin dernier, ainsi que plusieurs autres documents importants.—M. l'abbé L. Provancher vient de recevoir une médaille pour l'envoi d'insectes à l'Exposition d'insectes qui a eu lieu à Paris.—Les cercles agricoles de St-Sébastien d'Aylmer, St-Agapit et St-Casimir.—La colonisation au Lac Nemingué et dans les cantons de Wentworth et Montcalm.—Les canadiens aux États-Unis.—Noms des élèves du Collège de Ste-Anne qui ont été les premiers dans le cours de décembre 1880.

Causerie agricole : Aménagement du fumier : moyen de prévenir l'altération de l'air dans les étables. (Suite).

Sujets divers : Rapport de la Société d'agriculture de St-Sébastien d'Aylmer, comté de Beauce.—Profession de foi d'un cultivateur.—Génisses des meilleures laitières.—Porte d'engrais dans les basse-cours.—Soins à donner aux moutons pendant l'hiver.—Soins à donner aux poules.—Apiculture : Autre moyen de blanchir la cire en la filant.

Choses et autres : Fabriqué de beurre dans le comté de Terrebonne.—Manufacture de fécula à Maria, dans le comté de Bonaventure.—Le prix du beurre à Montréal.—Maximes : agriculture et morale.

Recettes : Moyen pour affranchir les vins ayant un goût de lutaille et de mois.—Panaris ou mal d'aventure.

A nos abonnés.—Nous espérons que nos abonnés voudront bien nous excuser de n'avoir pas publié la Gazette des Campagnes la semaine dernière. Nous n'avons pu refuser à nos apprentis-typographes la demande d'un congé qu'ils nous ont sollicité comme étrennes du jour de l'an, car c'était tout ce que nous pouvions leur offrir. Nous remplacerons ce numéro dans le cours de l'année, en publiant un numéro de 16 pages au lieu de 8 pages, lorsque le temps nous le permettra.

REVUE DE LA SEMAINE

Nouveau trait de dévouement de Mgr Ignace Bourget.—Sa Grandeur Monseigneur Bourget se propose, malgré son grand âge, de sortir de sa solitude, pour venir au secours de l'Évêché de Montréal.

Il dit, dans une lettre circulaire adressée aux prêtres du diocèse de Montréal qu'il ne peut rester indifférent à des intérêts aussi graves ; qu'il veut prendre sa part du travail, et consacrer son reste de forces au service de ce diocèse qu'il a toujours tant aimé ! Prêchant avant tout d'exemple, Sa Grandeur a laissé à la disposition du comité la pension annuelle que le Saint-Siège accorde à tout évêque démissionnaire, pour ne plus compter maintenant que sur le secours de la Caisse Ecclésiastique et sur les dons des cœurs généreux qui l'ont jusqu'ici entouré de leur bienfaisante amitié.

De plus, avec l'agrément de Mgr l'évêque actuel de Montréal, et sur l'avis qu'il lui en sera donné par chaque curé, Sa Grandeur entreprend de recueillir les contributions des fidèles, en allant non de maison en maison, ce qui lui serait impossible, mais de paroisse en paroisse, ou plutôt d'église en église.

Quelque soient, pour sa faiblesse et son âge, les difficultés d'une telle tâche, il se montre plein de confiance dans le secours tout puissant de Dieu et le sens religieux du public.

Pour notre part nous ne doutons pas que la seule présence du saint Evêque, la seule vue de Monseigneur Bourget, offrent aux populations ce spectacle d'un dévouement porté jusqu'à l'héroïsme, ne fasse sur tous les cœurs l'impression la plus profonde et n'ouvre que des sources d'aumônes.

Ce qui vient de se faire à Joliette, où Sa Grandeur avait été invitée pour la fête de Noël, mérite d'être signalé ici. On a remis à Monseigneur la jolie somme de \$800, dont \$200 par les Clercs de St-Viateur, \$100 par les élèves du Collège, et \$500 par la ville et la paroisse de Joliette.—*Nouveau-Monde*.